

## Textes spirituels d'Ibn Taymiyya

### XII. Mongols et Mamlûks : l'état du monde musulman vers 709/1310 (suite)

Nous reprenons la traduction du texte là où nous l'avons laissée à la fin de notre Textes spirituels XI.

Au contraire, le plus loin qu'aillent beaucoup des Musulmans parmi eux, s'agissant des plus grands de leurs émirs et de leurs vizirs, c'est ceci : le Musulman sera auprès d'eux comme n'importe lequel des associateurs, juifs et chrétiens, qu'ils vénèrent. Ainsi le plus grand de leurs chefs venus en Syrie dit-il, alors qu'il s'adressait aux envoyés des Musulmans et tentait de se rapprocher d'eux : « Nous sommes Musulmans<sup>1</sup>. » – « Voilà, ajouta-t-il, deux très grands signes (*âya*) venus d'auprès de Dieu : Muhammad et Gengis Khân. » Le plus loin que le plus grand de leurs chefs aille dans sa tentative de se rapprocher des Musulmans, c'est donc ceci : juger égaux le Messager de Dieu, celle des créatures qui est pour Lui la plus noble, le seigneur des enfants d'Adam, le Sceau des Envoyés, et un roi mécréant, associateur, d'entre les plus grands associateurs pour ce qui est de la mécréance, de la corruption et de l'hostilité, du genre de

---

1. Dans son *Épître au roi de Chypre* (MF, t. XXVIII, p. 617 ; voir notre *Roi croisé*), Ibn Taymiyya parle explicitement du *muqaddam al-Mughûl Ghâzân*, « Ghâzân, le chef des Mongols ». Comme Th. Raff (*Remarks*, p. 46), on pourrait dès lors croire que c'est également l'Îl-Khân qu'il vise ici par l'expression « le plus grand de leurs chefs venus en Syrie », et voir en ce passage une allusion à l'entrevue de Nebek en 699/1299. Ce que l'on sait du contexte, de la rapidité et de l'objet de cette entrevue ne semble cependant pas appuyer une telle hypothèse : « Les notables [...] racontèrent qu'ils arrivèrent en la présence du roi Ghazan pendant la nuit ; Ghazan était en marche avec ses troupes ; ils descendirent de cheval devant lui, et plusieurs d'entre eux baisèrent la terre. Ghazan arrêta son cheval pour écouter ce qu'ils voulaient lui dire, et une troupe de Tatars Mongols mit pied à terre devant lui. L'interprète se tint debout, et il engagea la conversation entre les notables et Ghazan, qui leur tint ce langage : « Ce que vous nous demandez au sujet de la capitulation [à accorder à Damas], nous vous l'avons envoyé avant que vous ne veniez vers nous pour nous adresser votre requête » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 639).

Les plus hauts officiers ayant accompagné Ghâzân en Syrie sont Qutlûshâh, son « lieutenant » (*nâ'ib* ; cf. IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 10), et Mûlây. On sait que, lorsqu'il reçut Ibn Taymiyya, Mûlây « tint avec le shaikh une longue conversation » et lui raconta « qu'il avait comme auteur un Musulman du Khorasan » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XIV, p. 669). Quant à Qutlûshâh (*ob.* 707/1307 ; cf. D. O. MORGAN, art. *Kutlugh-Shâh Noyan*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. V, p. 559), « Ibn at-Taymiyya [...] narra qu'il avait obtenu une audience de Shihab ad-Din Khoutloushah. Le général lui dit qu'il était un descendant de Tchinkiz-Khan ; c'était un homme au visage glabre, qui n'avait jamais eu un poil sur la figure ; il comptait à cette époque cinquante-deux ans. (Khoutloushah) raconta à (Taki ad-Din) que son ancêtre, Tchinkiz-Khan, était musulman ; il lui dit que tout homme qui refusait d'obéir à ses descendants était un insurgé » (p. 660 ; voir aussi Th. RAFF, *Remarks*, p. 46). Les titres de Qutlûshâh et la nature de la conversation rapportée ci-dessus nous poussent à voir dans le lieutenant glabre de Ghâzân « le plus grand des chefs » mongols ici évoqué par Ibn Taymiyya.

Nabuchodonosor<sup>2</sup> et de ses semblables.

#### Gengis Khân, « fils de Dieu »

C'est que ces Tatars croient, au sujet de Gengis Khân, des choses graves. Ils croient qu'il est le fils de Dieu, à l'instar de ce que les Nazaréens croient au sujet du Messie. Le soleil, disent-ils, engrossa sa mère. Elle se trouvait dans une tente ; le soleil était descendu par la fenêtre de la tente et avait pénétré en elle, si bien qu'elle était devenue grosse<sup>3</sup>. Il est su de quiconque a une religion que c'est du mensonge. Et c'est la preuve qu'il s'agit d'un bâtard. Sa mère a forniqué, l'a dissimulé et a prétendu cela afin de repousser d'elle le déshonneur de la fornication. Eux, malgré cela, font de lui le plus grand Messager auprès de Dieu, vénérant ce qu'il leur a indiqué comme voie (*sanna*) et prescrit comme loi (*shara'a*) selon son opinion et son caprice. C'est à tel point qu'ils [522] disent de ce qu'ils ont comme biens : « Voilà ce dont Gengis Khân nous a pourvus. » Ils le remercient de leurs aliments et de leurs boissons. Ils jugent licite de tuer quiconque est l'ennemi de ce que leur a indiqué comme voie ce mécréant maudit, ennemi de Dieu, de Ses Prophètes, de Ses Messagers et de Ses serviteurs, les croyants.

#### Musaylima, Nemrod, Pharaon, Gengis Khân

Le plus loin que celui-ci et ses semblables parmi leurs chefs fussent allés après être devenus musulmans, c'est mettre Muhammad – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – au rang de ce maudit. Musaylima le menteur<sup>4</sup>, on le sait, fut moins nocif pour les Musulmans que celui-ci. Il prétendit être l'associé de Muhammad, s'agissant du Message, et, pour cela, les Compagnons jugèrent licite de le tuer et de tuer ses compagnons, les apostats. Qu'en sera-t-il donc de ceux qui, entre autres manifestations de leur Islam, assimilent Muhammad à Gengis Khân ? Et si ce n'est pas le cas, alors même qu'ils affichent leur Islam, ils vénèrent l'ordre [qui leur vient] de Gengis Khân, le préfèrent aux Musulmans qui suivent la Loi du Coran et ne combattent pas ces gens qui suivent ce que Gengis Khân a indiqué comme voie comme ils combattent les Musulmans – ou plus grave encore.

Ces mécréants sont vis-à-vis de lui d'une obéissance et d'une docilité totales. Ils lui attribuent leurs biens. Ils le reconnaissent pour député<sup>5</sup>. Ils ne s'opposent pas à ce qu'il

---

2. Le Nabuchodonosor de la Bible, non mentionné dans le Coran. Voir G. VAJDA, art. *Bukht-nas(s)ar*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. I, p. 1337-1338.

3. Sur le mythe mongol de la conception immaculée de Gengis Khân évoqué par Ibn Taymiyya, voir J.-P. ROUX, *La religion des Turcs et des Mongols*, « Bibliothèque historique », Payot, Paris, 1984, p. 192, 175 ; *Histoire*, p. 68-72.

4. Musaylima b. Habîb, faux prophète des Banû Hanîfa, tué durant la bataille d'al-'Aqrabâ, sous le califat d'Abû Bakr ; cf. W. MONTGOMERY WATT, art. *Musaylima*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. VII, p. 664-665.

5. *Yuqîrîna la-hu bi-l-niyâba*. « Député » d'eux-mêmes ou du Divin ? L'expression est trop concise pour qu'on puisse tran-

leur ordonne, sinon comme celui qui cesse d'obéir à l'imâm s'oppose à l'imâm. Ils font la guerre aux Musulmans et leur témoignent l'hostilité la plus grande. Ils exigent des Musulmans de leur obéir, de leur faire don de leurs biens et de s'engager sur [le chemin] que leur a imposé ce roi mécréant, associateur, semblable à Pharaon ou à Nemrod<sup>6</sup> et à leurs pareils ou, plutôt même, beaucoup plus grand fauteur de corruption sur terre que ces deux derniers.

Le Dieu Très-Haut a dit : « Pharaon était altier sur terre et faisait de ses habitants des factions, cherchant à affaiblir un groupe d'entre eux, égorgeant leurs fils [523] et laissant la vie à leurs femmes. Il était d'entre les corrupteurs<sup>7</sup>. » Ce mécréant-ci a aussi été altier sur terre, cherchant à affaiblir tous ceux qui appartenaient à une confession – les Musulmans, les Juifs, les Nazaréens et ceux des associateurs qui lui étaient opposés – en tuant les hommes et en capturant les femmes, en prenant leurs biens et en faisant périr cultures et progénitures, alors que Dieu n'aime pas les corrupteurs ! Il fait revenir les gens des voies des Prophètes et des Envoyés sur lesquelles ils se trouvent, pour qu'ils s'engagent dans ce qu'il a innové : sa voie de l'Âge de l'Ignorance, sa Loi de mécréance.

Ils prétendent être de religion musulmane et vénèrent la religion de ces mécréants, la préférant à la religion des Musulmans. Ils leur obéissent et sont leurs amis beaucoup plus qu'ils obéissent à Dieu, à Son Messager, et sont les amis des croyants<sup>8</sup>. Il est jugé de ce qui éclate entre les plus grands d'entre eux selon la règle de l'Âge de l'Ignorance, non selon la règle de Dieu et de Son Messager.

### Le vizir Rashîd al-Dîn, les religions et la philosophie

Par ailleurs, les plus grands de leurs vizirs *et alii* assimilent la religion de l'Islam à la religion des Juifs et des Nazaréens, [prétendant] que ce sont toutes des voies [menant] vers Dieu, à l'instar des quatre rites (*madhhab*) chez les Musulmans. Et puis il en est parmi eux qui donnent leur

---

cher. Sur la dévotion et l'obéissance totales des Mongols à l'égard de leur souverain, voir J.-P. ROUX, *Histoire*, p. 244 sv., qui cite ce témoignage d'un prisonnier mongol des Mamlûks : « Le Mongol est esclave du souverain. Il n'est jamais libre. Son souverain est son bienfaiteur. Je ne le sers pas pour de l'argent. Bien que je sois le dernier des serviteurs de Ghazan, je n'ai besoin de rien d'autre » (p. 244). Voir aussi Th. RAFF, *Remarks*, p. 47.

6. Le Nemrod de la Bible, qui est sans doute évoqué in *Coran* II, 258 et XXIX, 24, à propos de l'histoire d'Abraham. Le type même du tyran se voulant maître du monde contre Dieu. Voir B. HELLER, art. *Namrûd*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. VII, p. 953-954.

7. *Coran*, XXVIII, 4.

8. « La masse d'entre eux ne frappent pas d'un interdit le sang et les biens des Musulmans, à moins que leur sultan ne les leur prohibe ; c'est-à-dire qu'ils ne s'obligent pas à les délaisser. Et lorsqu'il les leur prohibe, ou qu'il leur prohibe autre chose, ils lui obéissent parce qu'il est sultan, non point du seul fait de la religion » (*MF*, t. XXVIII, *Fetwa I*, p. 505).

Les Mongols agissent donc de manière diamétralement opposée à ce que doit être, selon Ibn Taymiyya, le comportement du Musulman : ils obéissent inconditionnellement à leur souverain, fût-ce au risque de désobéir à Dieu, alors que l'obéissance à Dieu peut imposer de désobéir à une autorité humaine ; voir *Textes spirituels X*, p. 29-30.

préférence à la religion des Juifs ou à la religion des Nazaréens, tandis que d'autres la donnent à la religion des Musulmans<sup>9</sup>. De tels dires sont répandus, prédominants parmi eux, jusque parmi leurs Docteurs et leurs dévots, surtout les Jahmites d'entre les Unionistes pharaonistes<sup>10</sup> et leurs semblables. C'est que la philosophie prédomine en eux et qu'il s'agit là de la doctrine de beaucoup de ceux qui philosophent, ou de la plupart d'entre eux<sup>11</sup>. C'est également la position [524] de beaucoup des Nazaréens ou de la plupart d'entre eux, de beaucoup des Juifs également. Bien plus, si quelqu'un disait que la majorité de l'élite des Savants parmi eux, et des dévots, partage cette doctrine, je ne le trouverais pas invraisemblable. J'ai vu et entendu trop de choses à ce sujet pour qu'il y ait lieu d'en parler ici.

On sait obligatoirement par la religion des Musulmans, et de par l'accord de l'ensemble des Musulmans, que qui-

---

9. Cf. AL-JUWAYNÎ, *History*, trad. BOYLE (rendue en français par nous), p. 26 : « N'adhérant à aucune religion et ne suivant aucun *credo*, [Gengis Khân] s'abstenait d'être bigot, de préférer une foi à une autre et d'en placer certaines au dessus d'autres. Bien plutôt, il honorait et respectait les gens savants et pieux de chaque secte, reconnaissant en une telle conduite la voie menant vers la cour de Dieu. De même qu'il regardait les Musulmans d'un œil respectueux, ainsi tenait-il les Chrétiens et les idolâtres en haute estime. Quant à ses enfants et à ses petits-enfants, plusieurs d'entre eux ont choisi une religion en accord avec leur inclination, certains adoptant l'Islam, d'autres embrassant le Christianisme, d'autres choisissant l'idolâtrie, d'autres encore demeurant fidèles à l'ancienne loi de leurs pères et aïeux, et ne penchant en aucune direction ; ceux-ci sont cependant, maintenant, une minorité. Alors même qu'ils ont adopté quelque religion, ils évitent encore, pour la plupart, de faire montre de tout fanatisme et ne s'écartent pas du *yasa* de Gengis Khân, à savoir considérer toutes les sectes comme une et ne pas les distinguer les unes des autres. »

10. Pour Ibn Taymiyya, les partisans de l'« unicité de l'existence » sont « pharaonistes » (*fir'awnî*) en ce sens que, affirmant qu'il n'y a pas de différence, en leur existence même, entre le créé et le Créateur (cf. *Textes spirituels I*, p. 7), ils s'arrogent la divinité à l'instar de Pharaon lorsqu'il proclame : « Ô notables, je ne vous connaissais pas de dieu autre que moi ! » (*Coran*, XXVIII, 38).

11. La philosophie des religions la plus courante, non seulement chez les *falâsifa*, mais aussi chez les soufis et les théologiens shî'ites de l'Islam classique, revient à considérer les diverses religions comme offrant, à travers des symbolismes et des rituels spécifiques, adaptés à des sociétés particulières, autant de versions « apparentes » d'une seule et même Vérité « ésotérique », autant de voies d'accès « populaires » à un seul et même salut ; cf. nos *La destinée de l'homme*, p. 30-32, et *Cultes*. « Toutes les Lois des Prophètes ont été fondées sur la Science, sur la Sagesse, et leurs Livres et prescriptions sont tels que nous l'avons dit : ils concordent pour ce qui est des significations même si leurs apparences divergent. Il s'agit en effet d'images données par les Prophètes. Ils ont proposé à leurs communautés des symboles en cela même qu'ils leur ont prescrit. De ces prescriptions, ils leur ont ordonné de respecter les apparences afin que le culte de Dieu soit assuré dans le monde et que le gouvernement des hommes soit continu, que le Commandement et l'Interdiction divins soient observés [...] ; afin aussi qu'elles guident vers les significations qui leur sont sous-jacentes et par lesquelles le salut des hommes se fera » (Abû Hâtîm al-RÂZÎ [ismaélien, IVE/Xe s.], trad. de F. BRION, *Philosophie et révélation : traduction annotée de six extraits du Kitâb A'lâm al-Nubuwwa*, in *Bulletin de philosophie médiévale*, S.I.E.P.M., Louvain-la-Neuve, n° 28, 1986, p. 134-162, p. 156).

conque juge loisible de suivre autre chose que la religion de l'islam, ou de suivre une autre Loi que la Loi de Muhammad – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, est un mécréant. C'est comme la mécréance de quiconque croit en une partie du Livre et mécroit en une autre, ainsi que le Dieu Très-Haut l'a dit : « Ceux qui mécroient en Dieu et en Ses Messagers, veulent faire la différence entre Dieu et Ses Messagers, disent : « Nous croyons en certains et mécroions en d'autres » et veulent adopter un chemin d'entre-deux, ceux-là sont les mécréants, réellement, et Nous avons préparé pour les mécréants un tourment ignominieux<sup>12</sup>. » Les Juifs et les Nazaréens en font partie. De même, ceux qui philosophent croient en certaines choses et mécroient en d'autres. Ceux des Juifs et des Nazaréens qui philosophent, leur mécréance demeure, de deux points de vue<sup>13</sup>.

Ceux-là<sup>14</sup>, le plus loin que soit arrivé le plus grand<sup>15</sup> de leurs vizirs, selon les vues de qui<sup>16</sup> ils agissent, c'est être de ce type. C'était un Juif philosopant<sup>17</sup>. Ensuite, il se ratta-

12. *Coran*, IV, 150-151.

13. Pour Ibn Taymiyya, les Juifs et les Nazaréens sont des mécréants en tant qu'ils ne reconnaissent que certains Prophètes, et non tous. Quant aux philosophes (*falāsifa*), alors même qu'ils reconnaissent tous les Prophètes, ils sont mécréants en tant qu'ils affirment que la médiation prophétique tombe pour l'élite des intellectuels et des spirituels, c'est-à-dire qu'ils privent la prophétie de certains de ses attributs, dont sa visée universelle ; cf. notre *Musique et danse*, p. 60-61. Les Juifs et Nazaréens qui philosophent sont donc doublement mécréants.

14. C'est-à-dire les Mongols.

15. akbaru : aktharu **F**. Il s'agit de Rashîd al-Dîn.

16. alladhî : alladhîna **F**

17. Alors que la judaïté de Sa'd al-Dawla al-Abharî, médecin et vizir de l'Îl-Khân Arghûn de 688/1289 à 690/1291, ne laisse aucune place au doute, celle de Rashîd al-Dîn a fait l'objet de multiples controverses.

C'est que Rashîd al-Dîn se défend lui-même d'être d'origine juive et de professer le judaïsme. Il rapporte dans une lettre, avec force détails, comment certains de ses ennemis ont fait circuler de tels bruits pour le rendre odieux aux Musulmans. Se défendant avec véhémence, il n'y voit cependant que des calomnies et affirme avoir « toujours témoigné le plus grand éloignement pour cette religion » (in É. QUATREMÈRE, trad. de RASHÎD AL-DÎN, *Histoire*, p. CXXIV). Les démentis du grand vizir ne semblent cependant pas avoir emporté la conviction de tous. Ainsi Ibn Kathîr (*Bidâya*, t. XIV, p. 89-90) écrit-il qu'il était « d'origine juive », « donna l'apparence d'être musulman » et qu'après son exécution, ses membres furent mis en pièces et dispersés, tandis que sa tête, à Tabrîz, fit l'objet de la proclamation suivante : « Voici la tête du juif qui a remplacé la Parole de Dieu – Dieu le maudisse ! » Près d'un siècle plus tard, le tîmûride Mîrân-Shâh (*ob.* 1408) aurait ordonné d'enlever les restes du grand vizir de son tombeau, près de la mosquée qu'il avait fait construire dans le nouveau quartier de Tabrîz portant son nom, et de les transférer dans le cimetière des Juifs (É. QUATREMÈRE, trad. de RASHÎD AL-DÎN, *Histoire*, p. XLIV). Aujourd'hui même, l'opinion généralement admise est que Rashîd al-Dîn était effectivement d'origine juive (cf. J. A. BOYLE [ed.], *Cambridge History of Iran*, t. V, p. 407). Ce passage d'Ibn Taymiyya est un nouvel indice de la notoriété de la judaïté de Rashîd al-Dîn de son vivant même. Le jugement du grand Docteur – un juif qui se rattacha à l'islam avec ce qu'il y avait en lui du judaïsme – correspond sans doute bien à la réalité historique.

Rashîd al-Dîn était-il par ailleurs, comme l'affirme Ibn Taymiyya, un juif « philosopant » (*mutafalsif*) ? À compiler la table des matières des divers ouvrages composant la *Majmû'a Rashîdiyya* (in RASHÎD AL-DÎN, *Histoire*, trad. QUATREMÈRE,

cha à l'islam avec ce qu'il y avait en lui du judaïsme et de la pratique de la philosophie, et il rejoignit ce Râfidisme-là<sup>18</sup>. Celui-ci est le plus important des gens de calame qu'il y a chez eux, et celui-là<sup>19</sup> le plus important des gens d'épée qu'il y avait chez eux<sup>20</sup>. Que le croyant considère donc cela !

### Le régime tatar : libre pensée, hérésie, mécréance

En somme, il n'est point d'hypocrisie, de libre pensée et d'hérésie qui n'aient pénétré parmi ceux qui suivent les Tatars. [525] Ils sont en effet d'entre les plus ignorantes des créatures et de celles qui connaissent le moins la religion, de ceux qui sont le plus loin de la suivre et des créatures qui suivent le plus gravement l'opinion et ce dont l'âme a la passion.

Ils ont divisé les gens en quatre divisions : *yâr*<sup>21</sup>, *yâghî*<sup>22</sup>, *dânishmand*<sup>23</sup> et *tât*<sup>24</sup>, c'est-à-dire « leur ami » et

p. CXIV-CXIX, CXXX-CXXXI ; texte arabe : p. CXLIX-CLVI), les disciplines pratiquées par le grand vizir se dessinent avec une relative précision : ontologie, théodicée, nomologie, prophétologie, générale et muhammadienne, exégèse coranique, interprétation du *hadîth*, onirocritique, psychologie, eschatologie, hagiologie... Point donc de commentaires d'Aristote, mais des champs d'intérêt qu'Avicenne, par exemple, n'aurait en rien désavoués – pour la simple raison qu'il les explora abondamment lui-même. En d'autres termes, des préoccupations laissant deviner, non un *faulasûf* au sens étroit du terme, du genre al-Fârâbî ou Averroès, mais une activité philosophique typique du devenir « avicennisant » de la *falsafa*, après le Shaykh al-Ra'îs, dans les milieux cultivés – et, a fortiori, médicaux – de l'Orient musulman ; soit, exactement comme l'écrit Ibn Taymiyya, un *mutafalsif*, un intellectuel « philosopant ».

18. *Al-rafd*, c'est-à-dire le Shî'isme. Alors qu'Ibn Taymiyya semble affirmer que Rashîd al-Dîn était râfidite, l'opinion communément admise veut qu'il ait été shâfi'ite, donc sunnite ; cf. É. QUATREMÈRE, trad. de RASHÎD AL-DÎN, *Histoire*, p. XVII ; I. P. PETRUSHEVSKY, in J. A. BOYLE (ed.), *Cambridge History of Iran*, t. V, p. 493).

19. Sans doute Qutlûshâh. Tenu responsable de la défaite des Mongols à Marj al-Suffar en 703/1303, lors de leur troisième campagne de Syrie, Qutlûshâh connut un temps de disgrâce. Lors de son avènement en 704/1304, Ôljâytû fit cependant de lui son commandant en chef, position qu'il occupa jusqu'à sa mort en 707/1307 (cf. D. O. MORGAN, art. *Kutlugh-Shâh Noyan*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. V, p. 559).

20. Ibn Taymiyya applique aux Mongols la distinction de trois catégories d'officiels en vigueur dans l'État mamlûk : les « gens d'épée » (*ahl* ou *arbâb al-suyûf*), c'est-à-dire la caste militaire des Mamlûks proprement dits ; les « gens de calame » (*ahl* ou *arbâb al-aqlâm*), c'est-à-dire les administrateurs civils ; la classe cléricale enfin, non évoquée ici, c'est-à-dire les « enturbannés » (*arbâb al-wazâ'if al-dîniyya* ou *muta'ammamûn*). Voir D. AYALON, *Studies on the Structure of the Mamluk Army III*, in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Londres, t. XVI, 1954, p. 57-90.

21. *yâr* : *yâl* **F**. Th. Raff (*Remarks*, p. 53) propose la correction *îl*, mot turc qui signifierait « paix » aussi bien qu'« amical » et dont l'équivalent mongol serait *el*. *Yâr* nous semble une meilleure correction car le mot est d'une graphie plus proche du *yâl* de **F** et, en persan comme en turc, signifie exactement « ami ».

22. *yâghî* : *bâ'* **F**. Mot persan et turc de graphie semblable à *bâ'*, *yâghî* signifie « ennemi », « rebelle » ; voir Th. RAFF, *Remarks*, p. 53.

23. *dânishmand* : *dâshmand* **F**. Mot persan signifiant « savant » ; voir Th. RAFF, *Remarks*, p. 54.

24. *tât* : *tât* **F**. Mot turc signifiant « commun » ; voir Th.

« leur ennemi », « le savant » et « le commun ». Quiconque s'engage dans leur obéissance de l'Âge de l'Ignorance et dans leur voie de mécréance est leur ami. Quiconque va à leur rencontre est leur ennemi, fût-il des Prophètes de Dieu, de Ses Messagers et de Ses Amis. Toute personne qui se rattache à un savoir ou à une religion, ils l'appellent *dânishmand*<sup>25</sup>, « savant », tels le Docteur et l'ascète, le prêtre et le moine, le rabbin<sup>26</sup> des Juifs, l'astrologue et le magicien, le médecin, le scribe et le comptable... Ils incluent aussi le gardien des idoles... Tout ce qu'ils incluent là-dedans comme associateurs, Gens du Livre et innovateurs, nul ne le sait sinon Dieu !

*Signature autographe du vizir Rashîd al-Dîn*<sup>27</sup>

Ils font des gens du Savoir et de la Foi une seule et même espèce. Ou, plutôt, ils font des Qarmates<sup>28</sup> hérétiques, bâtinites<sup>29</sup>, libres penseurs, hypocrites, tels al-Tûsî<sup>30</sup> et ses pareils, les gouvernants de l'ensemble de ceux qui se rattachent à un savoir ou à une religion – Musulmans, Juifs et Nazaréens. Ainsi leur impudent vizir dénommé *al-Rashîd*, « le bien dirigé », gouverne-t-il ces [diverses] catégories [de gens] et donne-t-il la préséance aux pires des Musulmans, comme les Râfidites et les hérétiques, sur les meilleurs des Musulmans, les gens du Savoir et de la Foi. C'est au point que la fonction de cadi des cadis est occupée par quiconque est plus proche de la libre pensée, de l'hérésie et de la mécréance en Dieu et en Son Messager, de telle manière qu'il soit plus qu'un autre en accord, concernant ce qu'ils

veulent, avec les mécréants et les hypocrites d'entre les Juifs, les Qarmates, les hérétiques, les Râfidites ; [526] et, s'agissant de la Loi de l'Islam, il donne l'apparence de ce dont il lui faut immanquablement donner l'apparence, du fait de ce qu'il y a là comme Musulmans.

### Rashîd al-Dîn, exégète de la sourate CIX

Leur vizir, ce scélérat hérétique, hypocrite, a même composé un écrit dont le contenu est que le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – aurait agréé la religion des Juifs et des Nazaréens et ne les aurait pas réprouvés, qu'ils n'auraient pas été blâmés et ne se seraient pas vu prohiber leur religion et ordonner de passer à l'Islam. Et ce scélérat ignorant d'en vouloir pour preuve ces paroles du [Très-Haut] : « Dis : « Ô les mécréants ! Je n'adore pas ce que vous adorez, et vous n'êtes pas des adorateurs de ce que j'adore. Moi, je ne suis pas un adorateur de ce que vous adorez et, vous, vous n'êtes pas des adorateurs de ce que j'adore. À vous votre religion et à moi ma religion<sup>31</sup> ! » Il a soutenu que ce verset impliquait que [le Très-Haut] agrée leur religion et a dit : « Ce verset est confirmé, il n'a point été abrogé ». En raison de quoi se produisit toute une affaire<sup>32</sup> !

31. *Coran*, CIX.

32. L'ouvrage de Rashîd al-Dîn incriminé par Ibn Taymiyya est *Le Livre des éclaircissements (al-Tawdîhât)*, dans lequel le vizir propose effectivement une exégèse de la sourate CIX : il lui consacre les septième et huitième des dix-neuf épîtres composant l'œuvre, la neuvième offrant une réfutation de ses détracteurs (*Majmû'a Rashîdiyya*, Paris, B. N., Ar. 2324, f° 99 r - 121 r ; cf. aussi *Histoire*, trad. QUATREMÈRE, p. CXV ; texte arabe : p. CL).

« Ce qui apparaît, s'agissant du sens de [cette sourate CIX], c'est : « Ô Muhammad, dis aux mécréants : « Moi, je n'adore pas ce que vous adorez et vous, vous n'adorez pas ce que j'adore. Moi, je ne veux pas adorer ce que vous avez adoré et vous, vous ne voulez pas de l'adoration de ce que j'ai adoré. » Quand il désespéra de leur foi, il leur dit, en guise d'intimidation et de menace : « À vous votre religion ! », c'est-à-dire : « Vous en verrez la récompense ! Vous la trouverez ici-bas et dans la vie dernière ! » Cela ne veut pas dire qu'il leur aurait permis de conserver leur religion et de continuer à la pratiquer [...] « À vous votre religion et à moi ma religion ! » peut avoir un autre sens, correspondant à une exégèse rapportée de certains exégètes [...] : « Mon adoration n'est pas semblable à votre adoration. » [...] Ils ont une religion et il a une religion plus parfaite que leur religion, s'agissant de l'adoration du Réel Très-Haut. Ou, plutôt même, aucun des Prophètes n'a une adoration semblable à son adoration ; en effet, si l'un d'eux était son égal, pour ce qui est de l'adoration, il ne resterait pas de différence entre le Sceau des Prophètes et eux » (*Majmû'a Rashîdiyya*, Paris, B. N., Ar. 2324, f° 102 r-v).

« Nous avons rendu évidente l'abrogation des religions et des autres doctrines, et avons établi que l'abrogation concernant effectivement certains versets du Coran participe de la perfection de celui-ci, pas de sa déficience. Mettons-nous maintenant à répondre à ces opposants qui nient que la prophétie soit scellée avec Muhammad – sur lui la bénédiction et la paix ! » (f° 110 r).

« Je me suis occupé de commenter la sourate « Dis : « Ô les mécréants... » sur une indication du sultan de l'Islam. Selon mon habitude, je me suis mis à rapporter les dires des exégètes et des savants de la religion, j'ai mis tout cela par écrit puis j'ai établi des choses pleines d'intérêt qui m'étaient apparues grâce au flux de la faveur du Seigneur et à l'heureux effet de l'attention de la très noble pensée du sultan. J'ai rendu évidentes des questions se rattachant à l'abrogation, avec des détails et des explications ; j'ai ajouté, à ce que les savants des fondements (*usûl*) ont

RAFF, *Remarks*, p. 54.

25. *dânishmand* : *dâshmand* F

26. *rabbân* : *dannân* F *dayyân* (*judge*) ?

27. « Fadl Allâh, fils d'Abû l-Khayr, fils de 'Alî, connu [sous le nom d']al-Rashîd, le médecin, de Hamadhân ». Signature apposée par Rashîd al-Dîn dans l'acte instituant la fondation pieuse portant son nom, en 709/1309. L'original de cet acte est conservé et édité par M. MUJTABÂ - Î. AFSHÂR, *Al-Waqfiyyah ar-Rashîdiyyah. The Act for the Pious Foundation made by Rashîd-ad-Dîn Fazlillâh*. Facsimile of the original fourteenth-century Document drawn by himself and by his Order, « Publications of the Society for the Protection of National Monuments, 87 », Offset Press, Téhéran, 1350/1972.

28. Une des branches de l'Ismaélisme ; voir W. MADELUNG, art. *Karmatî*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. IV, p. 687-692.

29. Selon Ibn Taymiyya, tous ceux qui, shî'ites, soufis ou philosophes, rejettent le sens évident des Écritures au profit d'un sens ésotérique (*bâtin*) ; voir M. G. S. HODGSON, art. *Bâtiniyya*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. I, p. 1131-1133.

30. Nasîr al-Dîn al-Tûsî (Tûs, 597/1201-Baghdâd, 672/1274), astronome, philosophe et théologien shî'ite duodécimain. Conseiller intime du mongol Hûlâgû pendant la conquête de Baghdâd (656/1258), puis ministre, il fut « un chef de l'oligarchie irano-shî'ite du parti mongol contre le califat ». Il conserva une position importante à la cour mongole jusqu'à sa mort. Voir R. STROTHMANN, art. *al-Tûsî Nasîr al-Dîn*, in *Enc. de l'Islam*, Ière éd., t. IV, p. 1032-1033.

dit, nombre de choses qui m'étaient venues à l'esprit, établissant l'ensemble » (f° 111 v).

« Tels sont les versets intervenant dans la Torah et l'Évangile qui impliquent l'abrogation des prescriptions de la Torah et de la religion des Juifs. À partir de ce constat et de cet exposé, on saura que de la création d'Adam – sur lui la paix ! – au temps de Moïse – sur lui la paix ! –, et du temps de Moïse à la fin de l'époque de Jésus – sur lui la paix ! –, l'abrogation, s'agissant des prescriptions, a été effective. Après cette date, le Dieu Puissant et Majestueux a envoyé Muhammad, l'Élu, le Sceau des Prophètes, à l'ensemble des créatures, par miséricorde pour les mondes. Ainsi a-t-Il fait descendre [ce verset] à son propos – sur lui la bénédiction et la paix ! : « Et Nous ne t'avons envoyé que par miséricorde pour les mondes » (*Coran*, XXI, 107). Ainsi l'exigent aussi ses paroles – sur lui les bénédictions de Dieu et Sa paix ! : « J'ai été envoyé au noir et au rouge ». Il a ordonné à l'ensemble de la création de le suivre, de se plier à son ordre, de s'attacher à lui obéir et Il a fait descendre sur lui le *Coran* qu'Il a décrit en disant : « Il n'est de grain dans les ténèbres de la terre, rien d'humide et rien de sec, qui ne soient dans un livre explicite » (*Coran*, VI, 59). Par sa religion, il a abrogé l'ensemble des religions ; par sa confession, il a rendu vaines l'ensemble des confessions ; par ses prescriptions, il a éliminé l'ensemble des prescriptions. Il n'est donc demeuré, après lui, ni Message, ni prophétie, ni Livre : par son Livre – le *Coran* –, il a scellé tous les Livres » (f° 117 v).

Ces passages du *Livre des éclaircissements* sont en totale contradiction avec ce qu'Ibn Taymiyya dit de l'exégèse de la sourate CIX proposée par Rashîd al-Dîn. Pour comprendre la situation, il convient de replacer ce jugement du grand Docteur dans le cadre de la polémique qui a suivi la publication des *Éclaircissements* et que Rashîd al-Dîn même présente comme une cabbale montée de toute pièce, pour se venger, par un quémandeur éconduit (in *Histoire*, trad. QUATREMÈRE, p. CXX-CXXX), les accusations alors portées contre lui n'ayant pas concerné seulement sa judaïté mais, également, des matières de théologie.

« On peut remarquer ici », écrit le vizir (p. CXXIV), « une singularité bien frappante : avant que j'eusse rien écrit sur l'excellence du Prophète, que j'eusse discuté des questions importantes pour la religion, j'étais regardé comme un bon Musulman, et personne ne contestait mon orthodoxie ; mais aujourd'hui que nous avons démontré par des arguments sans réplique la dignité de Mahomet et son élévation au-dessus des autres Prophètes ; que nous avons réfuté les prétentions des Juifs et des Chrétiens en leur prouvant que leurs religions demeurent abolies, et que l'Islamisme était la seule religion véritable ; lorsque nos travaux ont obtenu une approbation générale et nous ont mérité les louanges des plus savants hommes de notre siècle, quelques ignorants osent nous attaquer et répandre contre nous des inculpations que l'on pourrait rétorquer contre eux avec beaucoup plus de fondement. »

Le moins qu'on puisse dire est que Rashîd al-Dîn ne lésina pas sur les moyens pour répondre aux attaques visant ses idées. Il les soumit en effet au jugement de dizaines d'autorités religieuses de son temps et fit précéder les copies de sa *Majmû'a* des certificats d'orthodoxie ainsi récoltés (cf. J. VAN ESS, *Der Wesir und seine Gelehrten*). « Que disent les imâms de la religion et les savants des Musulmans – que Dieu érige les règles de la Loi grâce aux points de leurs calames et qu'il les conforte grâce à la pertinence de leurs jugements ! – d'une personne [1] qui rapporte qu'un des exégètes a dit que la sourate « Ô les mécréants... » n'est point abrogée, ou [2] qui ne rapporte pas cela mais dit que cette sourate, selon un des dîres des savants, n'est pas abrogée, ou [3] qui dit de manière absolue qu'il n'y a pas d'abrogation dans cette sourate, ou [4] qui dit que l'abrogation ne se produit effectivement pour aucun des versets du Glorieux *Coran* ? Cela, alors que les imâms des Musulmans et leurs savants, parmi les spécialistes des fondements et les exégètes, disent des choses différentes en se demandant si l'abrogation se produit effectivement pour certains versets du *Coran* en général, et pour cette sou-

On le sait, ceci est, de sa part, de l'ignorance. Dans les paroles du [Très-Haut] « À vous votre religion et à moi ma religion », il n'y a rien qui implique que la religion des mécréants soit vraie, ni qu'elle soit agréée. Cela prouve seulement Son désaveu de leur religion. Voilà pourquoi il a dit à propos de cette sourate – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « Elle est un désaveu de l'associationnisme<sup>33</sup>. » De même que [le Très-Haut] a dit dans cet autre verset : « S'ils te traitent de menteur, dis : « À moi mon action et à vous votre action ! Vous êtes innocents de ce que je fais, et je suis innocent de ce que vous faites<sup>34</sup>. » Ses paroles « À vous votre religion et à moi ma religion » sont donc comme Ses paroles « À nous nos actions et à vous vos actions », et Il a fait suivre [cette affirmation] de ce qu'elle

rate en particulier, ou si elle ne se produit pas effectivement, ainsi que mentionné dans la plupart de leurs livres et de leurs ouvrages, ainsi aussi qu'on le rapporte d'Abû Muslim al-Isfahânî et des savants qui l'ont suivi – à savoir que l'abrogation ne se produit pas effectivement dans le *Coran*. Cela, alors aussi que ces paroles du Très-Haut « Si Nous abrogeons un verset ou le faisons oublier, Nous en apportons un meilleur, ou un semblable » (*Coran*, II, 106), il les ont fait porter sur l'abrogation des versets de la Torah et de l'Évangile, et que, de même, tout verset qui supporterait d'être abrogé et que certains savants ont de fait abrogé, ils l'ont fait rentrer parmi les versets péremptoires [...] Si, par la suite, en s'inspirant d'un de ces quatre points de vue, un des Musulmans dit que la sourate « Ô les mécréants... » n'est point abrogée, celui qui dit cela sera-t-il, ou non, jugé mécréant pour l'avoir dit ? S'il n'est pas jugé mécréant pour autant et qu'un individu le juge mécréant, ou qu'un groupe d'imâms et de savants ayant examiné ses propos, les ayant agréés, les ayant trouvés bons et, par un fetwa, les ayant déclarés valides, l'individu qui l'a jugé mécréant les juge également mécréants, alors que cette question est d'entre les questions à propos desquelles il y a divergence entre les savants et qu'il y a un consensus sur le fait qu'adopter un des dîres des imâms en de semblables questions n'entraîne pas nécessairement la mécréance, est-ce que l'accusation de mécréance portée par cet individu contre la première personne est une rupture du consensus et un désaveu de celui-ci, ou non ? » (*Majmû'a Rashîdiyya*, Paris, B. N., Ar. 2324, f° 121 r).

Non seulement donc il est vrai, ainsi qu'Ibn Taymiyya le laisse entendre, que Rashîd al-Dîn a traité de la question de l'abrogation de certains versets coraniques dans son commentaire de la sourate CIX mais, en outre, il appert que cette question a été au cœur de la cabbale menée contre lui (voir aussi le témoignage d'IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 89-90, dont le passage cité plus haut, n. 17). Quelle que soit la position adoptée par le grand vizir à ce sujet, il est par contre faux que, dans ce commentaire, il ait considéré le Judaïsme et le Nazaréisme comme non abrogés par l'Islam et encore agréés du Très-Haut ; les quelques extraits traduits plus haut sont suffisamment éloquentes à cet égard. Dès lors, si Ibn Taymiyya s'est autant trompé dans sa condamnation de l'exégèse de Rashîd al-Dîn, c'est très vraisemblablement parce que ses attaques, au lieu de naître d'une lecture personnelle des *Éclaircissements*, ne font guère plus que relayer les accusations calomniatrices de certains ennemis du vizir de Ghâzân. Alors même qu'elle est infondée, la condamnation taymiyyenne conserve cependant un grand intérêt historique par le témoignage qu'elle apporte de l'extension prise par la cabbale menée contre Rashîd al-Dîn.

33. Voir notamment ABÛ DÂ'ÛD, *al-Sunan, Adab, bâb* 98 (éd. M. M. D. 'ABD AL-HAMÎD, 4 t., Dâr al-Fikr, Beyrouth, s. d., t. IV, p. 313, n° 5055) ; AL-TIRMIÐHÎ, *al-Sahîh, Da'wât, bâb* 22 (éd. A. R. M. 'UTHMÂN, 5 t., Dâr al-Fikr, Beyrouth, 2 éd., 1403/1983, t. V, p. 140, n° 3463) ; IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. V, p. 456.

34. *Coran*, X, 41.

entraîne nécessairement, de ce qu'elle implique, en disant : « Vous êtes innocents de ce que je fais, et je suis innocent de ce que vous faites. » À supposer même qu'il y ait en cette sourate quelque chose qui impliquerait qu'il ne leur a pas été ordonné d'abandonner leur religion, on saurait obligatoirement [527] par la religion de l'Islam, de par les textes récurrents et le consensus de la communauté, que [le Prophète] a ordonné aux associateurs et aux Gens du Livre de croire en lui, qu'il est venu à eux avec cela et qu'il les a informés qu'ils étaient des mécréants, qui seraient laissés pour l'éternité dans le Feu.

### Tatars, Râfidites et Khârijites

Ils ont affiché leur râfidisme et ont interdit de mentionner<sup>35</sup> en chaire les califes bien-guidés. Ils ont mentionné 'Alî et ont ouvertement invité [à croire] aux douze que les Râfidites soutiennent être des imâms préservés [de toute tache]<sup>36</sup>, Abû Bakr, 'Umar et 'Uthmân étant des mécréants et

35. yudhkara : nadhkura F

36. Le Shî'isme imâmite fait un dogme de la 'isma, « la préservation [de toute tache] », « l'inaffabilité », des douze imâms ayant succédé au Prophète, de 'Alî b. Abî Tâlib (*ob.* 40/661) à Muhammad al-Mahdî (entré en « grande occultation » en 329/941). Selon Jamâl al-Dîn b. Mutahhar al-Hillî (648/1250-726/1325), le grand théologien duodécimain dont Ibn Taymiyya réfuta le *Minhâj al-Karâma*, « il faut que l'imâm soit le gardien de la Loi étant donné que la révélation s'est interrompue avec la mort du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – et que le Livre et la Tradition ne suffisent pas, pour ce qui est des détails des prescriptions particulières qui se présenteront jusqu'au jour de la Résurrection. Il faut donc inmanquablement un imâm préservé [de toute tache] (*ma'sûm*) par le Dieu Très-Haut, préservé des glissements et de l'erreur de manière à ne pas abandonner certaines prescriptions ou à ne pas en ajouter, délibérément ou par inadvertance » (AL-HILLÎ, cité in IBN TAYMIYYA, *Minhâj al-Sunna*, t. III, p. 270). Notre Docteur affirme à l'opposé : « Nous n'admettons pas qu'il faille que [l'imâm] soit le gardien de la Loi. Il faut plutôt que la communauté soit gardienne de la Loi [...] Nous n'admettons pas que le besoin appelle la désignation d'un imâm préservé [de toute tache]. Cela, parce que l'inaffabilité de la communauté dispense de l'inaffabilité de ce dernier. Ceci est de ce qui a été évoqué par les Savants à propos de la Sagesse de l'inaffabilité de la communauté (*umma*). Quand, ont dit [ces Savants], les gens des communautés qui nous ont précédés ont remplacé leur religion, Dieu a suscité [parmi eux] un Prophète pour leur rendre évident le Réel. Cette communauté-ci, il n'y aura plus de Prophète après son Prophète ; son inaffabilité tient donc lieu du prophétat et, par conséquent, il n'est pas possible que l'un de ses membres remplace rien de la religion sans que Dieu ne fasse se dresser quelqu'un qui rendra son erreur évidente, concernant ce qu'il a remplacé. Il n'y aura point consensus de la communauté sur une chose constituant un égarement, ainsi que [le Prophète] l'a dit – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! » (p. 270, 272-273 ; sur ce *hadîth*, cf. *Textes spirituels X*, n. 29).

Alors que la forte inclination de Ghâzân pour la *shî'at* 'Alî ne lui avait pas fait abandonner la *Sunna*, Ôljâyâtû se convertit officiellement au Shî'isme en 709/1310 et s'engagea dans une politique résolument anti-sunnite. « Cette année [709], on reçut du pays des Tatars des nouvelles apprenant que le roi Kho[da]banda avait manifesté le Shî'isme dans ses états, qu'il avait ordonné aux prédicateurs, dans toute l'étendue de son empire, de faire disparaître le nom des trois (premiers) khalifes orthodoxes des prônes de la grande prière, de les réduire aux noms d'Ali, qu'Allâh soit satisfait de lui ! de ses deux fils, des membres de la famille du Prophète » (IBN ABÎ L-FADÂ'IL, *Histoire*, trad. BLOCHET, t. XX, p. 171-172). Dans l'esprit d'Ibn Taymiyya, le

des dépravés injustes à qui, et aux successeurs de qui, il n'appartenait pas d'être califes.

La doctrine des Râfidites est pire que celles des Khârijites renégats. Le plus loin que les Khârijites aillent, c'est traiter de mécréants 'Uthmân, 'Alî et leurs deux factions. Les Râfidites, par contre, traitent de mécréants Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân, l'ensemble des « précurseurs », des « premiers<sup>37</sup> », et renient la Tradition du Messager de Dieu – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – plus gravement encore que ne le font les Khârijites. Chez eux il y a comme mensonge, forgerie, outrance, hérésie, quelque chose qu'il n'y a pas chez les Khârijites. Chez eux il y a, pour ce qui est d'aider les mécréants contre les Musulmans, quelque chose qu'il n'y a pas chez les Khârijites. (À suivre)

conflit opposant les Mongols et les Mamlûks est également un conflit entre le Sunnisme et le Shî'isme.

Une remarque encore, relative à la date de composition du fetwa dont ces pages sont extraites. Ce fetwa n'est pas daté. Il est cependant postérieur à la première invasion mongole de la Syrie (699/début 1300), à laquelle référence y est explicitement faite (p. 520, 533). À en juger par ce que l'on sait de la biographie du grand Docteur (cf. H. LAOUST, *Biographie*, p. 126-132 ; IBN KATHÎR, *Bidâya*, t. XIV, p. 16, 25), on pourrait être tenté de juger ce fetwa contemporain soit de la deuxième invasion mongole (700/fin 1300 - début 1301), soit de la troisième (702/1303). En effet, à l'occasion de l'une comme de l'autre (peut-être plus, cependant, en 702/1303 qu'en 700/1300-1301), il déploya de grands efforts pour convaincre les hésitants de lutter contre l'envahisseur.

D'où la position adoptée par Th. Raff : l'évocation, par Ibn Taymiyya, de la récurrence des invasions mongoles de la Syrie, dont celle de 699/1299, l'urgence du ton qu'il emploie, son apparente anticipation d'une rencontre sur le terrain, l'absence d'allusion à la victoire mamlûke de Marj al-Suffar le 2 Ramadân 702 / 20 avril 1303, le témoignage d'Ibn Kathîr sur l'activité déployée par le grand Docteur, juste avant cette bataille, pour convaincre les Damascènes de lutter contre les Tatars, tous ces éléments donnent la « certitude » que ce fetwa fut proclamé en Sha'bân 702 / mars 1303 (*Remarks*, p. 5-6).

Quant à nous, deux faits étrangement négligés par Th. Raff, et en comparaison desquels les arguments qu'il avance perdent de leur poids, nous semblent inviter à considérer ce fetwa comme plus tardif. D'une part, Rashîd al-Dîn date ses premiers écrits sur la religion et la polémique relative aux *Éclaircissements* – l'œuvre même qu'Ibn Taymiyya incrimine – des débuts du règne d'Ôljâyâtû, c'est-à-dire après 703/1304 (in *Histoire*, trad. QUATREMÈRE, p. CXXI, CXXIV). D'autre part, les mesures anti-sunnites évoquées ici par le grand Docteur datent de 709/1310. Logiquement postérieur à cette dernière date, ce fetwa pourrait donc avoir été écrit alors que se profilait à l'horizon le danger de l'invasion mongole de 712/1313. Contrairement à ce que Th. Raff prétend, il se pourrait même qu'Ibn Taymiyya y fasse bel et bien allusion, fût-ce vaguement, à la bataille de Marj al-Suffar ; il y évoque en effet les campagnes (victorieuses) « récentes » des Mamlûks, non seulement contre les Nazaréens, c'est-à-dire les Croisés, mais contre « les associateurs d'entre les Turcs » (voir *Textes spirituels XIII*, p. 532, fin. On remarquera aussi comment Ibn Taymiyya, dans ce même passage, pourrait avoir évoqué les expéditions mamlûkes anti-shî'ites de 704/1305. La chose est cependant moins certaine).

37. Cf. *Coran*, IX, 100 : « Les précurseurs, les premiers d'entre les Émigrés et les Auxiliaires, et ceux qui les ont suivis en bienfaisance, Dieu est satisfait d'eux et ils sont satisfaits de Lui... »